

DEMANDE D'ÉTUDE PERSONNELLE, GRATUITE ET SANS ENGAGEMENT

Je souhaite être contacté(e) par un conseiller et j'accepte que mes données ci-dessous soient utilisées à des fins de prospection*



de préférence aux horaires suivants :

- 08h-10h 10h-12h
 14h-16h 16h-18h

M. Mme Né(e) le :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

N° de téléphone :

E-mail :@.....

Coupon à retourner sous enveloppe à l'adresse ci-dessous

LES AVANTAGES DE SYMPHONIE



PRÉVOYANCE ACCESSIBLE À TOUS SANS LIMITE D'ÂGE



LIBRE CHOIX DES BÉNÉFICIAIRES À TOUT MOMENT



ASSISTANCE COMPLÈTE 24H/24 & 7J/7 SALUÉE PAR LA PRESSE PROFESSIONNELLE



PAS DE QUESTIONNAIRE MÉDICAL



EXONÉRATION DE DROIT DE SUCCESSION SELON LA LÉGISLATION EN VIGUEUR*



COUVERTURE IMMÉDIATE DÈS LE PREMIER JOUR DE VOTRE ADHÉSION À HAUTEUR DE VOS VERSEMENTS

* Articles 990 I et 757 B du CGI (Code Général des Impôts)

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Intervient comme mandataire d'assurance de MUTAC, le mandant

MUTAC, UNE MUTUELLE SPÉCIALISÉE DANS L'ASSISTANCE ET LE FINANCEMENT LIÉS AUX OBSÈQUES DEPUIS 1973



MUTAC

771 avenue Alfred Sauvy
 CS 40069 - 34477 PÉROLS CEDEX
 Tél : 04 67 06 09 09 - Fax : 04 67 92 12 92
 E-mail : contact@mutac.com
 www.mutac.com

ASSUREUR : MUTAC, Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité n° SIREN 339198939

SYMPHONIE

UNE PRÉVOYANCE OBSÈQUES POUR VOUS ET LES VÔTRES



DANS LE RESPECT DES VOLONTÉS CHOISIES ET POUR ÉVITER À VOS PROCHES LA CHARGE DES FRAIS FUNÉRAIRES



* Votre distributeur met en œuvre un **traitement de données à caractère personnel** dont il est responsable, ayant pour finalité : la réalisation d'actions de prospection et de promotion d'un produit de prévoyance obsèques. La durée de conservation des données collectées est déterminée selon les dispositions légales en vigueur. **La base légale de ce traitement de données est votre consentement.** Les destinataires des données sont le distributeur de la garantie, les services habilités de MUTAC, ses prestataires et les autorités habilitées à les connaître. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement, d'opposition ou limitation du traitement de vos données. Vous pouvez également retirer votre consentement à tout moment. Pour cela, contactez votre Opérateur funéraire à l'adresse indiquée dans l'encadré ci-contre.

SYMPHONIE, une prévoyance mutualiste

SYMPHONIE vous offre dès aujourd'hui, toute la tranquillité d'esprit

Afin de garantir, qu'au moment venu, vos obsèques se dérouleront comme vous l'avez souhaité, votre opérateur funéraire vous propose **une formule simple et facile à souscrire** : la garantie SYMPHONIE de MUTAC. Elle vous assurera la prise en charge des frais d'obsèques par anticipation pour simplifier les choix et démarches à votre entourage. Avec SYMPHONIE, vous êtes également sûr(e) que le capital obsèques servira au paiement de vos funérailles en conformité avec les dispositions de l'article L2223-33-1 du CGCT⁽¹⁾ qui prévoit que le capital versé soit expressément affecté à la réalisation des obsèques. C'est une sécurité pour garantir vos choix.

Prise en charge directe de vos frais d'obsèques

Grâce à SYMPHONIE, **vos proches n'auront pas d'avance de frais** à effectuer. MUTAC paie directement le capital obsèques à l'opérateur funéraire qui réalisera les funérailles dans la limite de sa facture. Le reliquat éventuel de votre capital sera attribué au(x) bénéficiaire(s) que vous aurez désigné(s).

Bien choisir sa couverture

Selon les prestations et les volontés particulières pour lesquelles vous opterez, le choix du capital nécessaire pour en assurer la réalisation sera déterminant. Certains capitaux peuvent être insuffisants pour couvrir cette dépense. Disposant d'une solide expertise, votre opérateur funéraire est à votre disposition pour vous **conseiller et évaluer le capital adapté** à vos frais d'obsèques.

Votre carte personnelle
MUTAC



Elle vous est remise dès la confirmation de votre adhésion. Conservez-la sur vous. En cas de décès, vos proches sauront immédiatement à qui s'adresser.

(1) Code Général des Collectivités Territoriales

SYMPHONIE vous assure

La Simplicité

- Pas de limite d'âge
- Pas de questionnaire médical
- Constituez votre épargne obsèques à **votre rythme** et pour le montant souhaité

La Sécurité

- Disponible immédiatement après la date d'adhésion (sous réserve des premiers versements effectifs), SYMPHONIE est cumulable avec les éventuelles prestations servies par d'autres organismes de prévoyance
- Capital **garanti à vie et réévalué** régulièrement par la participation aux excédents d'actifs de MUTAC, qui s'engage en outre sur un Taux Minimum Garanti pour chaque année
- Conformément à l'article L2223-33-1 du CGCT⁽¹⁾, SYMPHONIE **garantit que le capital servira exclusivement au financement des obsèques**

La Liberté

- Deux possibilités vous sont offertes pour constituer votre capital obsèques :
 - ▶ **Vous effectuez un versement en une seule fois**
 - ▶ **Vous choisissez un échéancier** pouvant aller jusqu'à 60 mois (prélèvement automatique mensuel, trimestriel, semestriel ou annuel)
- Libre choix des bénéficiaires (parents, proches ou personnes désignées) à qui sera versé le reliquat du capital décès une fois le règlement de l'opérateur funéraire effectué
- SYMPHONIE **s'adapte également en permanence à toute modification** éventuelle des prestations choisies auprès de votre opérateur funéraire

UNE ASSISTANCE COMPLÈTE

Services inclus dans SYMPHONIE

 **24H/24 & 7J/7**

GRÂCE À **MUTAC ASSISTANCE FUNÉRAIRE**, L'ADHÉRENT ET SES PROCHES SONT SOUTENUS ET ACCOMPAGNÉS DANS TOUTES LEURS DÉMARCHES



Rapatriement du corps en cas de décès à plus de 30 km de votre domicile



Mise à disposition d'un taxi jusqu'à 250 €, et de 5 nuits d'hôtel dans la semaine qui suit le décès



Soutien psychologique pour vos proches, jusqu'à 8 entretiens avec un psychologue clinicien



Aide au maintien de l'équilibre budgétaire jusqu'à 6 entretiens avec un conseiller économique, social et familial



Garde des animaux domestiques



Aide complète pour le conjoint survivant, Téléassistance, services de proximité, aide ménagère...



Gardiennage du domicile jusqu'à 6 heures pendant la cérémonie



Retrouvez le détail de tous les services d'Assistance funéraire dans la Note d'information de la garantie SYMPHONIE